L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 3 AOUT 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT.
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal quotidien, soit aux annonces, ne sera cessée que [illegible] de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes au moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces. Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, ou les marchands de commerce en général [illegible], $80. [illegible]

[illegible]

LES ANNONCES qui ne portent pas la durée de l'insertion seront publiées jusqu'à contre-ordre et devront être payées en conséquence.

AUCUNE ANNONCE de billets ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance [illegible].

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour amusemens publics, [illegible] $3.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toute annonce d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE ET STEAMER MALLE DES ETATS-UNIS.

Arrangements d'automne [illegible] pour la côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Waterloo et Bayou Sarah.

Les superbes Steamers BRILLIANT et ALEX. SCOTT, capitaines J. Bass et J. C. [illegible], feront régulièrement le service de la ligne de la Nouvelle-Orleans à la côte désignée sous les noms ci-dessus, à commencer du 1er septembre prochain [illegible] d'été et d'hiver. Ces deux bateaux à vapeur, [illegible] et l'amabilité des capitaines.

Le BRILLIANT [illegible] voyages deux fois par semaine [illegible]
W. H. AVERY, de Clavier.
16 mai

POUR LES ATTAKAPAS.—Le bateau à vapeur [illegible] LEVI WELCH [illegible]
JOHN HALL,
1 Front Levée

POUR ST. LOUIS.—Le bateau à vapeur [illegible] CONGRESS, capitaine [illegible] partira mercredi, 7 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagemens, s'adresser à bord ou à
JOHN R. SHAW & Co.
Agens 24 Poydras
3 août

POUR ST. LOUIS.—Le steamer HIGHLANDER, capitaine Joe Bottineau, partira pour St. Louis et les ports intermédiaires [illegible] à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
JOHN R. SHAW & Co. agents
31 juil. 24 Poydras

POUR ST. MARTINVILLE.—Le bateau à vapeur UNIDA, capitaine [illegible] [illegible] mercredi suivant pour [illegible]. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JOHN HALL, agent.
31 jt. 1 Front Levée

POUR ST. LOUIS.—Le steamer J. M. WHITE partira pour le port ci-dessus [illegible]
JOHN R. SHAW & Co. 24 Poydras
29 juil

POUR NATCHEZ, VICKSBURG, GRAND GULF, RODNEY ET NATCHEZ.—Le bateau à vapeur SULTANA [illegible] de départ des voyages réguliers de Vicksburg [illegible]
L. V. HUBBORD & Co.
8 juillet 35 Tchoupitoulas

POUR LA BALIZE.—Le bateau à vapeur [illegible] PASSE [illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JACQUES LAROSE, Agent,
9 mai No. 7 rue de la Vieille Levée

FERRY A VAPEUR DE LA 1re MUNICIPALITE.
Réduction sur le prix du passage.

[illegible]

PRIX:

Pour une personne seule	5 cents.
un cheval et [illegible]	10 [illegible]
un cheval [illegible]	[illegible]
un cheval [illegible]	[illegible]
deux chevaux [illegible]	[illegible]
un cheval [illegible]	[illegible]
Pour les chars de plantations	50

28 mars 1844.
30 m. ROBERT MURPHY

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK.—Le navire paquebot CINCINNATI, capitaine [illegible] [illegible] s'adresser à bord ou à
J. W. STANTON & Co.
31 jt. Enc. Magasin et Lafayette

POUR NEW-YORK.—Le navire WARSAW, capitaine [illegible] [illegible]
J. W. STANTON & Co.
30 juillet Encoignure Magasin et Lafayette

DEMANDE [illegible] pour New-York. S'adresser à
FOSDICK & BRO
12 jt. 74, Camp

Ports d'Europe.

POUR AMSTERDAM.
Le navire ANTWERP, capt. Gardiner, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée [illegible]. Pour fret de 300 balles coton ou pour passage, s'adresser à
LEVI H. GALE,
2 jt. 45, Vieille Levée

POUR LE HAVRE.—Le navire du Roi MANCHESTER, capitaine Bosworth, partira sous peu. [illegible]
L. H. GALE 94 Commune

POUR LE HAVRE.—Le navire AUSTERLITZ, capitaine Richard Brown, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera promptement expédié. Pour fret, s'adresser à
F. PERRET, 8 Toulouse.
31 juil

POUR MARSEILLE.—Le superbe navire [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagé [illegible] Pour fret de 100 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
L. H. GALE,
31 juin 95, Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire du Roi CHATHAM, capitaine Nason, ayant la plus grande partie de son chargement allant à bord et partira promptement. Pour fret de 150 balles de coton ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE,
53 Commune

POUR LIVERPOOL.
Le navire du Roi CLIFTON, capt. Ingersoll, ayant la plus grande partie de sa cargaison [illegible] pour fret de 400 balles de coton ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE, 93 Commune.

CONSULAT DE FRANCE.

Le Consul de France à la Nouvelle-Orleans, invite les personnes dont les noms suivent à se rendre à la Chancellerie du Consulat de France pour y prendre connaissance d'affaires qui les concernent:

B
Bribolliere Depré vœnt., La Auguste — Houra, Dominique Etienne
Blaise, Gustave — Hetier, Léon
Briard, Louis
Berger, Guillaume et Eugène — L
Boullanger — Leguen
Breau, Achille — Leleu, Eugène
Benoist frères — Legoux, Jean Baptiste Urbain
Bossuet, Etienne — Labriere, Antoine
Bocquillon, Jean Baptiste — Lafitte, Louis
Broussat, Joseph — Lanaze, François Xavier
Bougerie, Jean Baptiste Guillaume — Ledresseur, Frédéric Adolphe
Bernard, Jean — M
Barrau fils — Mitry, Andre de
Beaulieu Bonnal — Mitry, veuve, Raveau Martainville
Bontat, Auguste — Manger, Jean Bte. François
C — Minot, François Mathurin
Coste, Jean Baptiste — Maurice, Pierre
Charlemaine, Hypolite — Menard, Alexandre
Couly, Jean — Mougin
Combot, Eugène François — O
Chanchon, Louis — Oudet, Philibert
D — P
Doublet, Jean Baptiste — Pesoul
Destrey, Jean — Perquillon
Descombes, Mme — Plaisent, Jeanne
Desserey, André — Pignéz, Constant Malgoire
Decousset, Théodore — Peiurhat
Decourt, Joseph — R
Dujarric, Jean — Raynal Jean
Dechaud, Adolphe — Ritzenthaler, Jean
E — Ringot, Jean Baptiste
Esnault, Jean — Riche, Jean Baptiste
Eberhardt, Henriette — S
F — Simonet, Alphonse
Fulgence, Augustin — Schwartz et Cie.
Fiechaux, Antoine — Senn, Jacques
Fleus, Grégoire — T
Fayt, Pierre Martin Vital — Trinquart, Nicolas
Fanchon Mondeval, F. — Telon
G — Turcault, François
Grego — V
Gutumbertson — Vigot, Charles Félix
Guillet, (Architecte) — Vavasseur
Grimonpont, Henriette — Verneuil, Adrien, Benjamin et Clarissa
Guiten, Jean — W
H — Weigel, Charles Frédéric
Hagelsteen, Charles

La Chancellerie du Consulat sise rue Royale, entre les rues Toulouse et St. Pierre, est ouverte tous les jours de 9 à 3 heures.
19 juil—1e

ARTICLES DIVERS.—En magasin et à vendre par le soussigné—100 caisses sucre blanc de la Havane et florette, 100 de sucre jaune; 150 de sucre brun; 300 sacs meilleur café vert; 20 damejeannes miel; [illegible] balles tabac en feuille de la Havane, enveloppes et tripper; [illegible] barils amidon de la Havane; 6 serons indigo de Carracas; [illegible] cigares Regalias, [illegible]
20 juil F. LAMPRE, 20 Vieille Levée.

BOTTES, Souliers, Brodequins [illegible]

COLLEGE DE MANDEVILLE.

Les auspices flatteurs sous lesquels, conformément aux avis publiés, cet établissement a été ouvert le 1er juin de cette année, sont un nouveau gage de son succès, de sa permanence et de sa future utilité.

Depuis la publication du prospectus le soussigné s'est assuré les services d'un docteur médecin, Mr. Gilpin de Covington, qui visitera le collège [illegible], et l'instruction religieuse des enfans catholiques est confiée au Rev. Jeanjeanault, curé de Covington, et celle des élèves protestants est placée sous les soins du Rev. Dr. Manaley.

Ainsi se trouve complétée l'organisation du collège. Il y a maintenant sept professeurs, deux prêtres, deux chapelains et un médecin. Chaque professeur ayant une branche distincte dans l'instruction, l'éducation n'a [illegible] *Une discipline tout à fait stricte et militaire sera rigoureusement maintenue; les parents sont priés de s'abstenir de toute interférence à cet égard.* Mais quoique décidé à être strict et ferme dans le maintien de cette discipline, le soussigné aura aussi à cœur la douceur de la justice; du reste aucune circonstance ne permettra les punitions corporelles [illegible].

Les parents qui désirent envoyer leurs enfants, pour avoir obtenir des informations [illegible] s'adresser à M. A. Baudoin, 202 rue Bourbon, agent, ou aux personnes dont les noms suivent qui ont leurs enfants au collège de Mandeville:

Hon. juge Simon, de la Cour Suprême.
Hon. W. Freret.
MM. B. F. Lenson, Manuel White, Rob. J. Palfrey
Thom. Toby, R. M. Carter, Gabriel Montamat, Wm. F.
C. Duplessis, Daniel Frederick, George Whitman.
LOUIS ELKIN, Président.
3 juil 1m

On trouvera le prospectus du Collège de Mandeville chez les principaux libraires de cette ville.

PENSIONNAT DE DEMOISELLES,
A MANDEVILLE.

Les parents et les tuteurs sont respectueusement informés qu'une MAISON D'EDUCATION pour les jeunes personnes vient de s'ouvrir dans le village de Mandeville, sur le lac Pontchartrain.

L'institution est sous la direction immédiate de Madame Henriette D. McManus. Elle s'est adjoint, pour l'enseignement des différentes branches d'étude qu'on y poursuit, les institutrices qui se recommandent par leur expérience et par leur instruction.

Outre les avantages inhérents à une culture éclairée de l'intelligence, l'institution présente toutes les commodités désirables pour les exercices physiques, qui contribuent d'une manière si efficace au développement du corps et de l'esprit. L'établissement est situé près du lac, et les élèves pourront jouir tous les jours, au profit de leur santé, des délices et de la salubrité de ses eaux.

RÉFÉRENCES.

Hon. Juge Simon,	MM. J. A. Merle,
MM. E. J. Peters,	W. F. C. Duplessis,
T. O. Meux,	L. Lessassier,
B. L. Lefreau,	G. Montamat,
Mlle Clotilde Bernet,	L. Elkin,
	Dr. Gilpin Covington

S'adresser pour plus amples renseignemens au Lycée d'Orleans, rue de l'Esplanade. 11 juillet—1m

INSTITUTION ROLLAND.

Mr. DESIR DELPUGET professeur depuis cinq ans [illegible] dans l'institution fondée par M. G. Bellanger a l'honneur d'informer les parents en général, que, par suite de la retraite de cet établissement, et cédant aux désirs de plusieurs pères de famille, il prend à 1er de juillet, la direction de l'institution de M. Rolland avantageusement connue, et située rue du Bayou, encoignure Moreau.

M. Desir Delpuget se propose d'y continuer l'emploi d'une méthode qui lui est particulière et à l'aide de laquelle il a obtenu jusqu'à ce jour, pour l'écriture et la lecture principalement, des résultats aussi prompts que satisfaisants.

Il ne négligera rien pour se rendre digne de la confiance des parents qui voudront bien lui envoyer leurs enfants.

Un professeur d'anglais l'on dirigera [illegible]
29 juil—3

Marchandises Sèches.

EN VENTE A DES PRIX EXCESSIVEMENT BAS.

Le soussigné, considérant l'époque avancée de la saison, et ayant un grand stock de marchandises en mains, offre en vente en gros et en détail à des prix plus bas que d'ordinaire—et même quelques au-dessous du prix [illegible].

Mousselines jaconat et batiste, nouveaux genres, d'une [illegible] à 18 3/4 cents
Item superbes et Lawns à 8 cents, que l'on vendait dernièrement 25 cents
Superbes Organdis et Barèges nouveaux genres, 25 à [illegible] cents
Barèges et Mousselines pour costumes du matin, à [illegible]
[illegible] et Barèges croisés à 56 cents
Item très fines, [illegible] 50 cents que l'on vendait dernièrement à 75 cents
500 douz. Bas et demi bas en coton, qualité supérieure, de 8 à 12 1/2 cents
50 pièces beau Calicot à 9 cents
150 do item superfin, de 10 à 12 1/2 cents
Un grand assortiment de Cotonnades à très bas prix
Mouchoirs batiste de 18 3/4 à 30 cents chaque
Marchandises de toutes sortes, etc., Toiles à chemises et à draps, et Etoffes à pantalons
Osnaburgs et Lowells, de tous prix
Coton à chemises et à draps, de 6 à 10 cents
Mouchoirs, tiante, Echarpes, Shawls, Bretelles, &c. &c.
Ainsi qu'un grand assortiment de marchandises de nouveautés aux habitants des familles et des habitants.—Le tout à vendre à bon marché par
C. M. SIMPSON, 48 rue Chartres,
entre celles de la Douane et Bienville.

N. B.—Venant d'être débarqué 200 yards de Mousseline de laine, de batiste, d'organdies et de mousseline de laine, d'une partie de large garantie bonne teinte, à 10 cents. Aussi, 2 caisses toile d'Irlande supérieure, et vert toile, de $8 à $10 la pièce.
17 juil—3m

AVIS AUX MARCHANDS DE NOUVEAUTES.

Mrs MONDELET & Co

Teinturiers, rue de Chartres, 150, en face l'Hotel d'Orleans,

Ont l'honneur d'annoncer aux marchands de nouveautés qu'ils reteignent toutes sortes d'étoffes en pièces telles que soieries, merinos, mousseline laine, satin de laine, draps, rubans, crêpes, velours, ombrelles et parapluies [illegible] l'apprêt et leur brillant primitif. Ces personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance en [illegible] d'avance la satisfaction [illegible] leurs commandes. [illegible] aux marchands à profiter de la saison d'été comme étant la plus favorable, pour faire teindre ce qu'ils ont à retendre en articles d'hiver—comme en commencement des affaires seulement et que l'on peut obtenir la main d'œuvre à meilleur marché, ceux qui profiteront de cette saison, obtiendront une diminution sensible sur les prix de la saison d'hiver.
11 juil—1

A VENDRE—LA MAISON DE CAMPAGNE, toute neuve et bien construite, ainsi que le terrain, situé à l'encoignure des rues Jane et Philippa. La maison contient trois chambres, et un cabinet [illegible] Pour plus amples informations, s'adresser à
C. DENEUFBOURG
Encoignure des rues Richard et Annunciation
6 juillet—2ps

A LOUER PRÉSENTEMENT.
Une maison basse en briques avec cuisine, haute située encoignure Bienville et Bassin.
R. BRUGIER, 9 rue St. Louis
10 juil

A LOUER POUR LE 1ER DU MOIS PROCHAIN [illegible] située rue d'Orleans, entre Tréme et Villere.
R. BRUGIER, 9 rue St. Louis

A LOUER POUR LE 1ER DU MOIS.
Deux maisons neuves en briques situées rue Tréme, entre Canal et Jackson.
R. BRUGIER, 9 rue St. Louis

A LOUER présentement—Une maison en briques à étages avec une haute située rue de la Douane, entre Bourbon et Dauphine.
Une maison basse en briques avec cuisine haute, située rue St. Philippe entre Royale et Condé.
S'adresser à R. BRUGIER,
4 juil 9, St. Louis

A LOUER,
UN MORCEAU DE TERRE, situé sur la rive droite du fleuve, à environ quatre milles de la ville, ayant deux arpents de face sur dix de profondeur. La terre est excellente et conviendrait parfaitement pour pâturage.

—AUSSI—

UNE MAISON en briques à étage, située rue Dumaine, No. 111, entre Bourbon et Dauphine.
S'adresser à B. & A. SOULIE,
1er juin 48, Conti—au premier.

A LOUER—La propriété récemment occupée par M. Ogden, en face de la Place Annonciation et des rues Constance et de la Course. La maison est en bon état de réparation, et contient neuf bons appartements; il y a un grand jardin, une orangerie, des écuries, etc. Pour les conditions, s'adresser à la Banque de Cité.
24 juin

A LOUER—La maison No. 84, rue Tchoupitoulas, récemment occupée par Mme Walker. Elle sera louée à bon marché jusqu'au 1er novembre prochain. Possession immédiate. S'adresser à
HARTWELL, KIDDER & CARMAN,
24 juin 44 Poydras

A LOUER, à l'année et bon marché, à dater du 1er juin, une PETITE MAISON, située dans la rue Franklin, entre Toulouse et St. Louis, composée de trois chambres, avec cabinet, galerie, citerne, cuisine et logement pour nègres. S'adresser à
W. E. & R. MURPHY, 132, Vieux Bassin
4 mai

MAISONS A LOUER—Deux maisons en briques à deux étages, très-spacieuses et en bon état, situées rue de la Victoire, près le rail road de Pontchartrain.

Une maison à 2 étages, également bien située et en bon ordre, rue Marigny près la Levée.

Ces maisons seront louées à des prix modérés; pour conditions s'adresser à
29 av J. ALBERT, St. Louis

A LOUER—Une MAISON à trois étages, rue Ste Marie, entre celles Girod et Julia, attenant à celle de H. McCalab; on la louera $25, et possession en pourra être donnée immédiatement.

Une autre MAISON à deux étages, No. 106, rue St. Jean, entre celles Poydras et Hevia, ayant dans le fond des bâtisses à deux étages. On la louera $350 par an, et possession en pourra être donnée immédiatement.
26 mai J. U. LAVILLEBEUVRE, 149 Commune

A LOUER—Une très belle Maison en briques à deux étages, encoignure Champs Elysées et Bons Enfans, avec une galerie en fer donnant sur les deux rues. L'étage supérieur est de très bon goût. S'adresser pour plus amples renseignemens, à
R. D. BLOSSMAN & Co,
26 mars 96, Bienville.

A LOUER—Deux Maisons sur le chemin du Bayou, à environ 10 minutes des Remparts, composées chacune de quatre chambres, 2 cabinets, galerie, &c. avec deux cuisines pavées, de 4 chambres, citernes, &c. Le tout sera loué à raison de $15 par mois.

Aussi, deux moitié de maison, en face celles ci-dessus, comprenant chacune 3 chambres, cabinets, citernes, &c. à louer pour $10 par mois.

W. E. & R. MURPHY,
20 mars 132, Vieux Bassin.

A LOUER—Une maison de campagne située à quelques ilets des magasins à tabac, bâtie sur un arpent de face sur quatre de profondeur, avec toutes les dépendances nécessaires, le tout neuf et bien fini. Pour les conditions, s'adresser au No. 92, rue de la Douane.
26 juin

A LOUER—Une maison convenable, construite en bois et à deux étages, située rue Gravier, près de l'encoignure de celle St. Jean. On pourra en prendre possession le 1er juillet, et l'obtenir à bon marché.—S'adresser à 18 ja E. & E. DAVIS, 100, Camp

A LOUER—Le grand magasin à trois étages No 33, rue Bienville, entre Royale et Bourbon, ainsi que l'entrepôt dans le fond. Prix modéré pour un bon locataire. S'adresser à
19 juin FIELD & Co. 30, Vieille Levée

A LOUER—Une maison en bois et à deux étages, avec cuisine, &c., située rue Toulouse, près celle Claiborne, sur la Promenade Carondelet. Cette maison sera louée à un prix modéré, avec ou sans les meubles. S'adresser chez JOHN FRERET,
4 juin—1 Rue Carondelet.

IMPRESSIONS
ON EXECUTE
A l'Imprimerie de l'Abeille,
Toute espèce d'Ouvrage,
Affiches de steamboats et de Théâtres,
Connaissemens, Blancs de Notaires,
Cartes d'annonces et autres,
Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c
AVEC PROMPTITUDE
ET A DES PRIX MODÉRÉS.

PETITS POIS au beurre—10 caisses petits pois à vendre par AUG. MOLIER, 20, St. Louis

CHAMPAGNE de qualité supérieure à vendre par AUGUSTE MOLIER [illegible]

[illegible]

Nouvelle-Orleans:

SAMEDI MATIN, 3 AOUT 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS
HENRY CLAY.
POUR VICE-PRESIDENT:
THEODORE FRELINGHUYSEN

POUR ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT:

1er.	DISTRICT—	JACQUES TOUTANT,
2d	"	ZENON CAVELIER,
3e	"	GEORGE B. GUION,
4e	"	LAFAYETTE SAUNDERS,
5e	"	JACQUES DUPRE,
6e	"	EDWARD SPARROW

SYMPTOMES.

Les journaux de New-York nous ont apporté hier quelques renseignements d'une assez grande importance sur les actes et les tendances du parti locofoco au sujet de l'Annexion du Texas et de la nomination de James K. Polk. Au moment où la Convention de Baltimore, pour clore enfin les scènes de trouble et de désordre dont elle avait été le théâtre, se décida à lancer dans l'arène Présidentielle un homme politique le quatrième ou de cinquième ordre, un candidat deux fois battu dans son propre Etat, tout simplement parce qu'il se trouvait être partisan de l'Annexion immédiate du Texas, toute la presse whig prédit que les conséquences d'un pareil choix devaient être nécessairement l'apathie et la désaccord; que le parti Locofoco ne pourrait pas, ne voudrait pas se rallier avec enthousiasme autour de ce chef si singulièrement improvisé, et que l'issue de la lutte serait en fin de compte une défaite inévitable et sans dignité. Voici que les événements se chargent de justifier cette prédiction.

Depuis quelques jours une discussion s'est engagée entre deux des principaux organes du parti Locofoco à New-York, le *Plébéien* et l'*Evening Post*. Le premier représente la portion radicale et par conséquent la plus révolutionnaire du parti; le second au contraire en représente la classe la plus modérée et la plus intelligente; de ce côté se trouvent le plus grand nombre des hommes respectables par leur caractère et leur talent. La querelle s'est engagée à propos de l'Annexion du Texas, mesure que le *Plébéien* soutient avec chaleur, tandis que le *Post* la repousse. On sait que dès l'origine, ce dernier journal, irrité du rejet de M. Van Buren, n'avait accordé aux élus de la Convention qu'un appui plein de réserve et de froideur.— Et cela paraissait ne pas plaire beaucoup à son confrère.

On vivait cependant tant bien que mal à côté l'un de l'autre, quand tout à coup une découverte est venue jeter le *Plébéien* dans un accès de la plus violente fureur contre le *Post*. Cette découverte n'est rien moins qu'une circulaire confidentielle, signée par Cullen Bryant, éditeur du *Post*, Théodore Sedgwick et quelques autres membres éminens du parti, agissant engagé vivement les locofocos de l'Etat de New-York *à rejeter les résolutions adoptées par la Convention de Baltimore* relativement au Texas, et à nommer pour le Congrès des candidats qui soient dans ce sentiment. Le *Plébéien* reproche au *Post* de jeter le brandon de la discorde au sein du parti, et il assaisonne ce reproche des plus violentes injures qu'il peut trouver dans son vocabulaire, assez riche en ce genre. Le *Post* lui réplique de bonne encre, il ne va pas à moins qu'à le traiter de traître et de voleur pour avoir publié une lettre particulière. Voici du reste dans quels termes le *Post* s'exprime sur le fond même de la question:

"Les sentimens exprimés dans cette lettre sont ceux qui ont guidé jusqu'à ce jour la conduite de ce journal et qui le guideront encore à l'avenir, relativement à la question du Texas. Nous n'entendons point reconnaître l'annexion comme le point à résoudre entre les deux grands partis politiques. On ne peut pas, du moins dans cet Etat, l'accepter ainsi sans qu'il y ait danger pour le parti démocratique. C'est seulement en prenant la position indiquée dans cette lettre, que adoptant la nomination de Polk et Dallas, nous rejetons la question et abandonnons les résultats de l'Annexion et la fatale préférence au sein du parti;—c'est seulement ainsi que le parti démocrate peut espérer d'éviter une défaite dans cet Etat."

Puis ce journal, pour appuyer son opinion, cite l'extrait suivant d'une lettre de l'un des comtés occidentaux de New-York:

"Déjà dans ce pays des hommes de caractère et d'influence qui ont jusqu'à ce jour marché de concert avec nous, ont avoué leur résolution d'abandonner M. Polk et de voter pour M. Birney, ou de s'abstenir de voter; tandis qu'un grand nombre de citoyens ont éprouvé un vif mécontentement de la conduite tenue par la Convention de Baltimore. Et ce ne sont pas des brouillons politiques, ardens et inquiets, mais des hommes paisibles et réfléchis habitués à penser et à agir avec indépendance. Une lettre de la nature de celle que recommande votre circulaire, serait très utile non seulement pour empêcher la [illegible] mais aussi pour ramener quelques-uns, sinon la totalité, de ceux qui, sous l'influence d'une exaspération momentanée, ont abandonné nos rangs."

Mais il existe encore une preuve plus concluante de la désunion qui commence à se prononcer dans les rangs de nos adversaires. C'est l'appel que nous citons ci-dessous et qui porte la signature de QUATRE CENT DOUZE des plus influents et des plus honorables citoyens du comté de Monroe:

Réunion démocratique—Les républicains démocrates du comté de Monroe qui sont opposés à la règle des deux tiers adoptée par la convention nationale, règle par laquelle la minorité est mise à même de faire la loi à la majorité du parti; tous ceux qui veulent la stricte observation de la constitution, qui sont opposés à l'exercice de pouvoirs douteux, et qui croient avec Jefferson que la Constitution n'accorde pas le droit d'annexer un territoire étranger à l'Union, ceux qui sont opposés à l'assomption des dettes d'Etat et des dettes de nations étrangères; ceux qui ne souhaitent pas que la propagation, la perpétuité de l'esclavage soit un des articles de la foi démocratique, sont invités à se réunir à la maison de cour, dans la ville de Rochester, le samedi 3 août 1844 à 10 heures du matin.

Certes de pareilles déclarations sont assez cathégoriques; de pareils symptômes sont assez significatifs; l'enthousiasme factice auquel on avait essayé de faire croire, tombe et s'évanouit devant la réalité. Les élémens de discorde que renferme le parti locofoco, commencent à se trahir au grand jour; et chose assez remarquable! le principal de ces élémens, c'est cette question même de l'annexion sur laquelle on avait compté comme un levier puissant, comme un moyen infaillible de rétablir l'harmonie qui s'éloignait, de raffermir l'unité qui disparaissait et de raviver l'enthousiasme sur lequel on comptait depuis longtemps qu'il n'y avait plus à compter.

CREVASSE.—Il s'est formé une crevasse sur l'habitation de Mme. Veuve Arnauld, située près la limite inférieure de la Paroisse St. Jean Baptiste, sur la rive gauche du fleuve, presque vis-à-vis Bonnet Carré.

Malgré tous nos efforts, nous n'avons pas pu réussir à voir quelque personne qui eût visité les lieux et qui pût nous donner des renseignemens précis. Les rapports qui circulent diffèrent beaucoup sur l'étendue de la crevasse; les uns la portent à un arpent, les autres de deux à trois. La chute d'eau est d'environ quinze pieds, car la levée est très haute dans ce voisinage.

Après un assez long délai, employé sans doute à réunir toutes leurs forces, les tylériens de New-York ont enfin essayé une manifestation en faveur de leur candidat particulier; une assemblée de ratification a eu lieu le 23 à la Salle d'Apollon. On comptait sur environ trois mille assistans, et il ne s'en est guères trouvé que trois cents. La confusion et le désordre ont régné durant tout le cours de cette belle réunion. D. Smith et Mike Walsh ont été les principaux orateurs. Ce dernier, qui se distingue toujours par son audace, a joué le principal rôle dans toute cette affaire. Après une lutte assez orageuse, le president a dû le laisser maître de la tribune. Mike, en rendant hommage aux vertus publiques et privées de M. Tyler, en se déclarant lui-même le seul et unique tylériste désintéressé, "versait à pleines mains le sarcasme et l'anathème sur presque tous les partisans du Président, en les accusant de n'être qu'une cohue de mendiants qui se mettent hypocritement en adoration devant le fauteuil présidentiel, pour se faire jeter l'aumone des emplois salariés." Ce compliment à brûle-pourpoint devait flatter infiniment l'assemblée.

Le New-Jersey rivalise avec New-York pour l'enthousiasme de ces assemblées politiques. Le 22 du mois dernier, le comté d'Essex a tenu une convention à Belleville; et cette manifestation a été plus brillante encore que celle de 1840. L'assemblée s'est organisée dans un vaste champ; et elle a été haranguée par M. Davies de New-York et M. Van Wagener, le forgeron de Poughkipsee.

CHRONIQUE LOCALE.

Empoisonnement.—Catherine Healy, alias Thompson, a été arrêtée hier comme accusée de complicité dans la mort de son mari, A. Thompson. L'affaire est à instruire pardevant le Recorder Caldwell.

John West, accusé d'avoir volé [illegible] à M. John Riley, a été [illegible] par le Recorder Caldwell pardevant la Cour Criminelle.

[illegible]

signature de A. M. Foley, a été envoyé par le Recorder Genois pardevant la Cour Criminelle.

Louise, esclave de Jean Rigaz, accusée d'avoir porté à une dame respectable un message d'une nature insultante, a été condamnée à recevoir vingt cinq coups de fouet.

COLLEGE DE GEORGETOWN, D. C.

Nous extrayons, du *National Intelligencer* du 20 juillet, les noms des élèves appartenant à la Louisiane qui se sont distingués dans leurs études.

Seconde classe d'Humanités.—Prix, Polycarpe Fortier; accessit, Henry J. Forstall, Charles Deslonde, Victor Jorda.

Seconde classe de Mathématiques.—Médaille, Victor J. Forstall; accessit, Octave Metoyer.

Troisième classe de Mathématiques.—Prix, Henry J. Forstall; accessit, Polycarpe Fortier.

Classe d'Algèbre.—Médaille, Octave Andry.

Seconde classe d'Arithmétique.—Accessit, Edouard Ducros, Julius Tète.

Troisième classe d'Arithmétique.—Prix, François Porche.

Première classe de Français.—Médaille, Eugène A. Forstall; prix, Polycarpe Fortier; accessit, Victor J. Forstall, Henry Castellanos, Victor Jorda.

Seconde classe de Français.—Médaille, Henry J. Forstall; prix, Adrien Lepretre.

Troisième classe de Français.—Accessit, Severin Porche.

Classe d'Espagnol.—Médaille, Prosper Landry; prix, Pierre de la Croix; accessit, Charles Deblanc.

Seconde classe de Rudiments.—Prix, S. Vence.

Première classe d'Ecriture.—Médaille, Severin Porche, accessit, Alfred Tète, François Porche.

Seconde classe d'Ecriture.—Accessit, Ed. Drouet.

Variétés.

DU PIANO.

Henry Berlioz a consacré tout un long feuilleton du *Journal des Débats* à l'examen des innovations et améliorations apportées dans la fabrication des instruments de musique par les nombreux facteurs qui ont envoyé leurs produits à l'exposition de l'industrie nationale, à Paris. Comme le piano est l'instrument le plus répandu, nous donnons de cet article l'extrait suivant qui intéresse tous les amateurs de la musique de salon:

A la tête des facteurs de pianos de Paris, on compte depuis longtemps Erard, Pape, Pleyel et Herz, la maison Boisselot, de Marseille, est célèbre parmi les facteurs de province; et la prééminence semble devoir rester longtemps encore à ces artistes fabricans, grâce aux efforts intelligens et continus qu'ils font pour la conserver.

Ainsi on a souvent dit que le piano moderne d'Erard était si parfait qu'il était impossible de faire mieux, et pourtant il s'améliore chaque jour.

L'invention de la barre harmonique est un perfectionnement récent. Avant cette addition importante, les dessus des grands pianos n'étaient jamais bien en rapport avec le medium et les basses. Le son manquait généralement d'intensité et de pureté dans cette partie. Ce défaut a complètement disparu dans les pianos d'Erard, par l'application de la barre brevetée de 1843. En récapitulant les points importants dans la construction du grand piano, nous trouvons:

1o. Le nouvel échappement d'Erard dans ses diverses phases de perfectionnement, de 1809 à 1844.

2o. Le système d'agrafes dans ses diverses phases de perfectionnement, de 1809 à 1844.

3o. Le barrage métallique dans ses diverses phases de perfectionnement, de 1822 à 1844.

4o. L'application depuis 1834 du nouveau système de monture et de pression des cordes de basse sur un principe qui leur permet de résister aux variations de la température de 15 à 20 degrés, dans les salons et les salles de concert;

5o. L'application de la barre harmonique depuis 1837.

Toutes ces différentes propositions ont été résolues avec une rare habileté, et l'on peut dire qu'un piano à queue, d'Erard, des derniers modèles, réunissant tous ces avantages, est une production de l'art et de la mécanique qui laisse bien peu à désirer.

Après le piano à queue, le piano carré est celui qui mérite le plus l'attention du facteur, puisqu'il figure plus souvent dans les salons que le piano à queue, et se place ordinairement dans les salles à toiles. C'est aussi le plus difficile à bien construire. C'est le modèle qui présente le plus de difficultés à surmonter dans son plan, pour placer les pièces composantes, tant pour l'échappement [illegible] c'est de là où le tirage des cordes est moins [illegible] c'est encore celui où la forme de la caisse présente le moins d'étendue à la table d'harmonie; par conséquent le plus difficile à bien faire. M. Erard présente aujourd'hui un piano de ce genre, supérieur dans son ensemble à tout ce qu'on a fait jusqu'à présent, possédant toute la précision et les nuances des claviers des pianos à queue, une solidité à toute épreuve, et, pour le son, un développement que l'on ne trouvait auparavant que dans les pianos à queue.

M. Pape, pour mettre un terme aux variations désastreuses de l'étendue du piano, a voulu lui donner, une fois pour toutes, celle que sa nature lui permet d'atteindre, c'est-à-dire une étendue de huit octaves, du second contre-fa grave jusqu'au contre-la aigu. Ce précieux piano à huit octaves offre en outre des perfectionnemens essentiels, tels que réduction du format, augmentation de sonorité, simplicité de mécanisme et solidité dans l'ensemble. Le mécanisme, ordinairement si compliqué, se trouve réduit ici à quelques frottemens, ses marteaux fonctionnent directement sous la touche, sans l'emploi d'aucun levier intermédiaire. Cette disposition si difficile à réaliser, mais si heureuse dans ses conséquences, a supprimé d'un seul coup l'une des causes les plus réelles et les plus fréquentes du dérangement; ajoutons qu'en se simplifiant, le mécanisme a beaucoup gagné en force et en facilité. Enfin la table d'harmonie, posée jadis tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, a retrouvé cette fois sa meilleure et véritable place en dehors des boutons, car cette disposition seule pouvait donner les qualités de durée, ainsi que l'a démontré l'application de ce système à plus de 1,500 pianos. Un piano construit de la sorte pouvant servir un temps indéfini, il suffit de remplacer le mécanisme quand il est usé, et comme ce mécanisme, tout à fait indépendant de l'instrument, s'y adapte avec autant de facilité que de précision dans l'espace de quelques minutes, il en résulte que chacun peut, à son gré, enlever et replacer la mécanique de son instrument, la transporter d'un instrument à un autre, enfin, tenir en réserve une seconde mécanique, de même que l'on a plusieurs archets de rechange en cas d'accident.

Pour obvier à l'inconvénient des cordes qui se cassent et à la nécessité d'un accordage fréquent (nécessité embarrassante pour les planteurs qui habitent la campagne), M. Pape travaille depuis une douzaine d'années à la fabrication d'un piano sans cordes, c'est-à-dire d'un piano dans lequel les cordes sont remplacées par des corps plus solides, tels que des ressorts métalliques. Il n'a pas encore trouvé complètement, mais à cette heure la route est tracée. Il a déjà porté à six octaves l'étendue de ces pianos, et l'ensemble en est assez satisfaisant pour qu'ils puissent se substituer au besoin, aux pianos ordinaires, dans quelques contrées, aux colonies par exemple, où l'on est privé d'accordeurs. Le médium en est assez harmonieux et offre une grande analogie avec les sons de la harpe. Les notes élevées sont plus pleines, plus pures que celles du piano ordinaire. Les sons graves seulement laissent encore beaucoup à désirer. D'après l'ensemble de ces travaux, il est facile de concevoir combien de temps et d'argent ont dû coûter à M. Pape de pareils essais; mais il n'a reculé ni devant les obstacles ni devant les sacrifices, son but étant moins de faire rapidement une fortune brillante que de se distinguer par ses productions.

Les pianos de M. Pleyel ont toujours le son doux et argentin qui leur donne un caractère mélancolique essentiellement distingué. De là la préférence que leur accordent certains artistes, tels que Chopin et Osborne, par exemple, dont les œuvres et le talent d'exécution brillent surtout par des qualités analogues. Les grands pianos d'Erard de Pape appartiennent aux grandes salles de concert et aux théâtres, les pianos de Pleyel sont mieux placés dans les salons de peu d'étendue, ils conviennent mieux à la musique intime.

La maison de MM. Boisselot et fils, de Marseille doit être placée à côté des manufactures les plus importantes de France. Déjà, aux Expositions précédentes, MM. Boisselot s'étaient fait remarquer par l'application d'un mécanisme pour faciliter l'accord du piano, et par un petit piano à queue d'un format excessivement réduit; cet instrument qui réunissait presque toutes les qualités du grand piano à queue, sous une forme beaucoup plus commode, obtint un très grand succès et l'approbation des artistes. Cette année, ces habiles facteurs ont continué les travaux pour lesquels ils avaient obtenu tant d'encouragemens, et ils se font remarquer au premier rang par deux inventions qui sont sans doute appelées à jouer un grand rôle dans la fabrication des pianos.

A côté d'instrumens dans le format ordinaire et d'une sonorité excellente, MM. Boisselot en ont exposé deux appelés, l'un *piano octavié*, l'autre piano à *sons soutenus à volonté*.

Le *piano octavié* a la propriété de produire les octaves avec un seul doigt et par un seul mouvement,— Il suffit pour cela d'appuyer le pied sur une pédale, et les deux sons sont frappés au même instant. Il est évident que cette invention, qui date de 1843, enrichit de beaucoup le piano, car elle permet au pianiste d'obtenir des effets nouveaux, et donne à l'instrument une plus grande puissance de son. Tous les passages en octave, qu'il est fort difficile d'exécuter avec une seule main dans les mouvemens rapides, tels que les gammes chromatiques, les trilles, deviennent d'une exécution très aisée; les gammes en tierces et en sixtes redoublées à l'octave, qui sont impracticables sur le piano ordinaire, peuvent s'exécuter sans effort.

L'invention du piano à *sons soutenus à volonté* donne aux pianistes et aux compositeurs des ressources nouvelles; car elle rend possible l'exécution d'un chant en notes liées et de longues valeurs, sans qu'on soit obligé de laisser le doigt sur la touche, tandis que dans le même temps, on peut faire entendre des passages en notes brèves et piquées. Ces deux inventions auront de fort beaux résultats; elles doivent exciter l'attention des pianistes modernes, et leur mérite me paraît d'autant plus grand qu'elles ne changent rien à la nature du piano actuel.

Mais voici bien une autre invention! Il s'agit d'un nouveau piano droit dont *les sons se prolongent et se nuancent à volonté*. C'est M. Henri Herz qui a résolu ce difficile problème. De tout temps les facteurs avaient senti que le perfectionnement le plus important à apporter au piano était de lui donner la faculté de prolonger et de nuancer les sons; c'est dans ce but que furent construits les différens systèmes de pianos-orgues. Mais aucune de ces tentatives ne produisit de résultat satisfaisant, et il en devait être ainsi, à cause de la diversité de timbre qui existe entre une corde, mise en vibration par un coup de marteau, et le son rendu par un jeu d'anches ou de tuyaux d'orgue. Cette combinaison présentait encore une autre difficulté [illegible] celle d'obtenir un parfait accord entre le piano et le jeu d'anches. Aussi, [illegible]. L'instrument que M. Henry Herz [illegible] mouvement par le coup de marteau; ainsi c'est le vrai son du piano qui se prolonge et se nuance à volonté. Il ne peut donc y avoir de désaccord dans l'instrument entre les sons naturels et ceux que l'on veut prolonger. L'exemple de la harpe éolienne devait tôt ou tard donner l'idée d'un courant d'air artificiel dirigé sur des cordes tendues. C'est M. Isoard, mécanicien et constructeur de machines à vapeur, qui l'a conçue et mise en pratique le premier. Mais lorsqu'en 1841 M. Isoard vint offrir son invention à M. Herz, elle était dans un état fort incomplet; car, non seulement le piano qui contenait le nouveau mécanisme était entièrement construit en fer, ce qui le rendait très mauvais et d'un poids énorme; mais il fallait de plus outre le pianiste, une deuxième personne chargée de faire mouvoir la roue adaptée au piano, pour y introduire le vent, ce qui excluait de l'exécution toute espèce d'expression. En outre on ne pouvait faire entendre qu'alternativement les sons prolongés et les sons frappés, et toute combinaison des deux timbres était impossible.

L'instrument que M. Henry Herz présente aujourd'hui, et auquel il a appliqué l'invention de M. Isoard, est tout simplement un piano droit; mais il se prête à des effets si neufs et si instantanés par le mélange des sons ordinaires du piano avec les sons prolongés et nuancés par le vent, et son exécution offre si peu de difficulté, qu'un artiste habile ne peut manquer d'y trouver une mine inépuisable de richesses inconnues. Grâce à cette invention, l'art du pianiste déjà poussé si loin, semble destiné à recevoir encore une impulsion nouvelle sur une route aussi attrayante qu'inexplorée. Il faut désigner encore à l'attention du public les nouveaux pianos à queue (petit format) et à cordes obliques que vient d'exposer M. Herz. Ces instrumens, approuvés cet hiver par les grands virtuoses et sur l'un desquels Liszt a obtenu le plus éclatant de ses triomphes, ont l'avantage de fournir avec une dimension beaucoup moindre, un volume et une qualité de sons égaux à ceux des grands pianos à queue. Et cette réduction dans les proportions de l'instrument, en diminuant de beaucoup les frais de construction, a amené nécessairement une diminution dans son prix. La section de musique de l'Institut a fait de ces nouveaux pianos une mention très honorable.

Me voilà quitte envers les grands facteurs, et je finirai cette monographie par quelques mots sur le perfectionnement apporté à l'accord de cet instrument par M. Barthélemy. Il s'agit d'un système de vis de rappel de son invention destiné à remplacer les chevilles qu'on avait déjà tant souvent tenté de supprimer, mais en augmentant beaucoup le prix du piano. M. Barthélemy est parvenu, par la simplicité du procédé qu'il emploie, à obtenir une grande facilité et une fixité absolue de l'accord sans augmenter le prix de ses instrumens.

[Communiqué.]

L'éditeur du Planteur, dans son numéro du 30 juillet, ainsi que d'autres gazettes, ont fait mention de l'acquittement d'Etienne Fortier [illegible] traduit devant le recorder Caldwell, sous l'accusation de traitement cruel envers deux de ses esclaves.

Non seulement, aucun témoignage ne fut produit pour soutenir cette dénonciation, mais la fausseté parut si évidente que M. Sever, l'avocat chargé de poursuivre au nom de l'Etat, rendit une éclatante justice à l'accusé dont il fit ressortir l'innocence dans un discours éloquent.

E. Fortier est un homme de couleur généralement estimé, et l'affaire désagréable dont il vient de sortir honorablement a tourné entièrement à la honte de son dénonciateur Commercable est un marchand de nègres qui espérait par ce moyen le mettre en possession à vil prix des esclaves que l'on aurait forcé Etienne Fortier à vendre.

Nouvelle Orleans, le 3 août 1844

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS
Vendredi soir, 2 août 1844

Quelques changements se sont opérés dans le marché depuis notre dernier rapport; toutefois les transactions ont été très limitées. Le stock de nos principaux produits se réduit rapidement, et dans quelques semaines on pourra le considérer comme nul.

Banque à change sont toujours [illegible] les plaies qui nous ont chargé [illegible] le temps pendant quelques heures. Le fleuve est toujours à la même hauteur et l'état sanitaire de la ville est satisfaisant.

COTON.—Arrivé depuis le 26 dernier, de Louisiane et Mississipi 144 balles, (y inclus 3 de la nouvelle récolte,) Tennessee et North Alabama, 18; ensemble 162 balles, faisant un total depuis 1er septembre de [illegible] balles contre 1,088,817 à la même époque l'année dernière. Exporté dans le même espace de temps pour Liverpool, [illegible] Havre, 1,088, New York 335, Philadelphie [illegible] Baltimore 920, ensemble 6,030 balles, ce qui laisse un stock dans notre stock de 30,000 balles, et laissant en mains, y compris ce qui est à bord et non expédié, aujourd'hui, un stock de 29,000 balles.

ETAT DU COTON.

1843 Septembre 1er, Stock en mains		1,964
Reçu ces trois derniers jours,	162	
Antérieurement,	[illegible]	[illegible]
		[illegible]
Exporté ces trois derniers jours	6,009	
Antérieurement,	[illegible]	[illegible]
Stock en mains, ce soir 2 août		[illegible]
Déduisez ce qui est à bord pour [illegible] brûlé à la Presse d'Orleans,		7,513
		29,106

Depuis mardi dernier, les affaires dans le coton ont été excessivement limitées, les ventes ne s'étant élevées qu'à 400 balles. Il y a quelques demandes pour le bon ordinaire et low middling, mais on ne trouve presque pas sur place; et le stock en coton que la chère qui a été [illegible] 6,000 balles consiste principalement en qualité de middling à [illegible] et le stock North Alabama [illegible] balles [illegible]. Les bonnes qualités sont recherchées en ce moment [illegible] la nouvelle récolte [illegible] rapport, ce qui fait 18 balles reçues depuis le [illegible] jusqu'à ce jour [illegible] devons en conclure que ces petits envois sont [illegible] avance sur la prochaine récolte. [illegible]

Les affaires de la semaine ont été bornées à 1,400 balles dont 400 telles [illegible] Louisiane et Mississipi 6 [illegible]; North Alabama à [illegible].

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL

Louisiane et Mississipi	Tennessee et N. Alabama
Inférieur [illegible]	[illegible]
Ordinaire [illegible]	[illegible]
Middling [illegible]	[illegible]
Good Middling [illegible]	[illegible]
Middling Fair [illegible]	[illegible]
Fair [illegible]	[illegible]
Good fair [illegible]	[illegible]
Good & fine [illegible]	[illegible]

TABAC.—Les ventes de tabac durant ces jours derniers se sont élevées à environ 300 boucauts, et l'état de notre marché n'a éprouvé aucun changement. Il y a toujours une préférence marquée pour les lots de feuilles brillantes, qui sont enlevés aussitôt l'inspection, mais le tabac commun négligé, et peut s'obtenir à des termes plus accommodants. La principale partie des arrivages consiste en tabac du Missouri, qui est peu recherché. Nous cotons: Inférieur, 1 1/2 à 2 1/4; commun [illegible]; bon [illegible]; beau [illegible]; et le choix et feuilles à cigares, 5 1/2 à 8 1/2 par livre.

Arrivé depuis le 31 courant 137 boucauts, exporté dans le même temps, pour Liverpool, 446 boucauts, Londres, 667, Havre, 500, New York, 107, Philadelphie, 115, Baltimore, 46; ensemble, 2,346 boucauts.

ETAT DU TABAC

1843—Septembre 1, Stock en main		6,046
Reçu ces trois derniers jours,	137	
Antérieurement,	76,066	76,203
		81,439
Expédié ces trois derniers jours,	2,336	
Antérieurement,	74,640	76,976
Stock en mains,		4,463

SUCRE.—Pas le moindre changement dans la position de nos sucres, depuis notre revue de mardi dernier; comme nous l'avons dit, les demandes sont très limitées, et quoique le stock soit réduit, il est encore suffisant. Les prix penchent en faveur des acheteurs, toutefois nous croyons devoir continuer à coter: inférieur et ordinaire, 4 1/2 @ 4 3/4; commun 4 3/4 @ 5 1/4; bon 5 1/2 @ 6, beau 6 1/4 @ 6 1/2, le choix et les jolis lots 6 3/4 la livre.

SUCRES DE LA HAVANE.—La place en est abondamment fournie, mais il n'y a pas de changements quant aux demandes lesquelles ne sont pas étendues. Nous cotons le blanc 8 1/2 @ 9, le jaune 6 1/2 @ 7 1/2, le blanc 9 @ 10c. par livre.

MELASSES.—Les transactions dans cet article ne se font que par de petits lots au détail, à des prix courant de 24 à 26 cents le gallon, selon la qualité de l'article et la condition des barils.

FARINE.—Le marché a acquis une nouvelle fermeté depuis notre dernier rapport, et les prix des farines de l'Ohio et celles semblables ont augmenté; ils sont actuellement de $4 20 à $4 25. Quelques petits lots ont été pris pour l'exportation, mais les plus grands écoulemens se font dans la consommation. La farine de St. Louis est à 60 en 75 cts. plus élevée.

PRODUITS DE L'OUEST.—Il se fait peu d'affaires sur le marché aux provisions, mais la diminution du stock et l'amélioration qui s'est manifestée au Nord sur quelques-uns de ces articles y ont apporté plus de fermeté. Le marché au PORC n'a encore rien de bien décidé depuis la dernière hausse à New-York, mais beaucoup des détenteurs ont retiré leur stock. La demande du porc principalement sur la prime, qui a été vendu à $5 25, mais que l'on ne pourrait obtenir maintenant à moins de $5 50, et un petit nombre de détenteurs sont disposés à recevoir ce prix. Nous cotons: mess $9 50 à $ [illegible]; M. O. $7 50 à $[illegible]. Le BŒUF mess est rare, et les ventes sont courantes de $10 à $11 le baril, et $6 25 à $6 50 en demi barils; prime $4 25 le baril. Il y a bonne demande en GRAISSE de première qualité; 1,300 barillets de cette dénomination ont été vendus à 6 1/4 pour le marché de la Havane; cette qualification est rare, tandis que les qualités ordinaires et basses sont en abondance. Les prix sont de 5 à 5 1/4 cents la livre en barils ou barillets. Le JAMBON est en bonne demande et il y a eu encore amélioration depuis notre dernier rapport: épaules à 4 à 4 1/4 cents, en article de choix, obtiendrait 5 1/2; côtés à 4 à 4 1/2; jambons sans enveloppes 4 à 6; avec enveloppes 4 1/2 à 7 1/2, le tout à 3 ou 6c. la livre.

WHISKEY.—Rectifié 18 1/2 à 19 3/4; commun 20 1/2 à 21 cents le gal. Le marché est calme.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE.—Il n'y a pas encore de mouvement dans ces articles. Toile du Kentucky 13 à 13c. comptant, et 14 à 14c. à terme: corde de 4 1/2 à 6, selon les conditions et qualités.

SEL.—Fin $1 50 à $1 60; gros $1 25 à $1 40 le sac.

CAFÉ.—Pas de changement dans cet article depuis notre dernière revue. Havane ordinaire à fin vert, 6 1/2 à 7 1/2; Rio, 6 1/2 à 7c la livre.

GRAINS.—Le maïs égrainé en sac se vend de 40 à 45 cts le boisseau, selon la qualité; mais en épis, 36 à 50c. le baril; avoine, 34 à 37c. le boisseau en sac.

CHANDELLES.—Blanc de baleine une demande. Nous cotons New Bedford 29 @ 30; Nantucket 28 @ 29 cents la livre.

RIZ.—En ventes limitées, à $2 87 1/2 @ à le quintal. Il n'y en a que modérément sur place.

CHANGE SUR PLACE.

Sterling de	9 à 9 1/2 p. c. prime.
France,	[illegible]
New-York, 60 jours de vue	[illegible]
Chèque à vue	[illegible]
Philadelphie 60 jours de vue	[illegible]
Do à vue	[illegible]
Boston 60 jours	[illegible]

FRET.

[illegible]

Do de New York	$1 00 @ 1 50
Do de Boston	$1 [illegible]
Tabac pour Cowes	35s @ 37s. 6d.
Do do Londres, directement	35s @ 37s. 6d.
Do do New York	$4 00 @ 0 00
Do de Boston	$4 50 @ 5 00
Do de Philadelphie	$4 75 @ 5 00
Sucre et mélasse de la côte	
Do de de la ville	$0 00 @ 0 00
Farine au Nord	25 cents
Plomb do	$1 50 @ 2 00
Porc par baril au Nord	62 1/2 @ 65 cts.

MARCHÉ MONETAIRE DE LA NLLE. ORLEANS.

Billets du trésor des Etats Unis.

Coup de $1000	}	pair à 1 p. c. esc.
do 500	}	
do 50 et 100	}	
Billets du trésor du Texas	4 1/2 à 5 cents la piastre	
Bons du trésor du Texas	11 à 12 cents la piastre	
Billets de la Banque Consolidée	18 à 20 p. c. escompte	
do Commerce	[illegible]	do
do Citoyens	20 à 21	do
do Améliorations	61 à 62	do
do Atchafalaya	65 à 67	do
do Exchange	[illegible]	do
do Orléans	8 à 10	do
do de la 1re Municipalité	pair	do
do 2de do	pair	do
do 3me do	21 à 25 p cent,	do
do Alabama	6 1/2 à 8	do
do Kentucky	pair à 1 1/2	do
do Tennessee	1 1/2 à 2	do

NEW YORK, 24 juillet.

Le marché au coton est très ferme; les ventes de ces trois derniers jours s'élèvent à 1,200 balles Upland et Floride, et à 850 balles Nouvelle-Orléans et Mobile. Nous maintenons nos cotes de samedi, bien que plusieurs lots aient été vendus à 1/8 c. en plus plus élevé; Upland et Floride, ordinaire à moyen, 6 3/4 à 7; marchand à bon marchand 7 3/4 à 8; bon et beau, 8 1/2 à 9. Mobile et Nouvelle-Orleans, ordinaire à moyen, 6 à 7 1/4; marchand à bon marchand, 7 3/4 à 8 1/2; bon et beau à choix, 9 1/4 à 10 1/2 cents la livre.

La demande pour les farines de l'Ouest répond à l'approvisionnement. Le Genesee fraîchement moulu obtient $4 37 1/2, l'Ohio et le Michigan $4 25 à $4 31 1/4, et même $4 1/2; la vieille farine de $4 à 4 12 1/2 cents au-dessous.

Le porc est en demande active depuis quelque temps, et il en est fait de forts achats, principalement par spéculation. Les prix du prime sont de $8 à $8 12 1/2, et du mess $9 87 1/2 à 10. Aujourd'hui il y a eu moins de demandes et plus d'anxiété de vendre. Le bœuf est ferme et en meilleure demande. Les ventes de mess se font à $4 et $5 50, et de prime $5 à $ 75. La graisse est en demande à 5 1/2 en baril et 6 1/4 en barillet. Le beurre se vend librement aux prix ci-dessus. Le sucre se maintient ferme; 50 boucauts Cuba muscovado ont obtenu 6 1/2 cents; 120 do. Porto Rico 6 1/2 à 7, et 400 caisses Havane brun 6 1/2 à 7 1/2—le tout au crédit ordinaire.

L'argent est abondant, mais il ne se fait que peu de transactions monétaires; le moyenne du taux d'escompte des banques est de 5 pour cent, bien que de bons effets et prime à courte échéance se fassent à 4 et 4 1/2 pour cent par an.

DERNIERES DATES.

Boston	juil 26	Londres	juil 4
New York	juil 26	Liverpool	juil 4
Philadelphie	juil 25	Paris	juil 3
Baltimore	juil 26	Havre	juil 2
Washington	juil 26	Bordeaux	juin 26
Charleston	juil 29	Vera Cruz	juil 12
Savannah	juil 27	Mexico	juil 8
[illegible]	juil 6	Campeche	juin 6

JOURS DE DEPART DES PAQUEBOTS A VAPEUR

	De Liverpool	d'Amérique
Great-Britain,	13 juillet	8 août
Caledonia,	19 "	16 "
Acadia,	4 août	1 sept.
Great Western,	17 "	14 "
Britannia,	19 "	16 "
Great Britain,	21 "	20 "

Combien de jolis fronts et de jolis cous se trouvent obscurcis par les duvets qui y croissent! Il cependant un particulier dépilatoire que quelques minutes sans affecter seulement la peau. Il suffit d'employer la composition chymique française qui se vend au No. 60, rue Poydras.

Si vous voulez éloigner de vos appartements les rats et les punaises, adressez-vous au No. 60, rue Poydras et vous trouverez à acheter un remède contre ces insectes.

Huile de Tanneur, pour les impériales de voitures et les harnais, donne aux vieux cuirs l'apparence des neufs et préserve leur durée. Cette huile rend aussi les chaussures imperméables. No. 60, rue Poydras.

La Liqueur Cordiale et le Baume de mûre sauvage se trouvent au No. 60, rue Poydras.

CREVASSE AU BONNET-CARRÉ.

A la demande de beaucoup de personnes qui désirent aller visiter cette scène de désastre, le public est informé que le steamer OSCAR partira demain matin, dimanche à 7 heures [illegible] et sera de retour en ville vers 6 à 7 heures [illegible] CARROLLTON, comme il a été déjà annoncé.

Prix pour aller et revenir..........TROIS PIASTRES

Il y aura un Lunch et des Rafraîchissements à bord. Les visiteurs sont priés de prendre leurs billets au bureau, à bord du ferry boat, ou à la Bourse de [illegible]
3 août—1

AUX FAMILLES.

VOYAGE DE PLAISIR,
DIMANCHE PROCHAIN.

Le ferry OSCAR, de première qualité, partira du quai en face la Place [illegible] pour Carrollton et sera de retour à 6 heures du soir. Tous les voyageurs des familles de la seconde municipalité, [illegible] la Commune pour y prendre des passagers, à 3 heures 1/4.

Prix du voyage à Carrollton et retour, 50 cents—Enfans moitié prix.
3 août

PROMENADE SUR L'EAU.
POUR MANDEVILLE, Lewisburg et Madisonville—Le bateau à vapeur neuf et bon marcheur BOURBON, capitaine Hoffman, partira du lac au bout du rail road pour les lieux susdits, cet après-midi, à 3 du courant; après l'arrivée des chars de 4 heures, et sera au retour samedi, au moment du départ des chars de 6 heures.
3 août—1

MAISON D'EDUCATION POUR LES DEUX SEXES,

Rue des Remparts entre Ste Anne et du Maine.

L'INSTITUTION GARREAU, dont nous donnons ci-dessous le cours, ouvertes depuis le 15 juillet, compte déjà plus de 80 élèves. [illegible] l'établissement, [illegible] recevoir [illegible]. Les classes sont dirigées par les professeurs suivants:

M. GARREAU directeur, pour les classes supérieures de Français, d'Histoire, de Géographie, etc.

M. BEAUDEAN, ancien professeur de l'école normale de Paris, pour les Mathématiques et le Dessin.

M. DE VARENNES, pour les classes intermédiaires de Français, etc.

M. DROLLEAU, pour les classes élémentaires.

Le professeur d'Anglais d'un mérite reconnu fait journellement dans l'établissement un cours de cette langue.

Les Demoiselles, placées sous la direction immédiate de Mme Garreau, sont dans un local qui n'a aucune communication avec celui des jeunes gens. [illegible]

Les leçons de Musique sont confiées à un professeur connu à la Nouvelle Orléans depuis longues années.

AVIS.—La procuration donnée par la maison de commerce de Follain & Bellocq par acte au rapport de M. T. Caire, notaire public en cette ville, le [illegible] 1844, à Mr. Eusèbe Frédéric Lambert Bert et de la Nouvelle Orléans, a été révoquée par le dit même notaire, par acte devant le même notaire, du deux août 1844.
3 août—6 FOLLAIN & BELLOCQ

L'ECHO DES FEUILLETONS.

M. DE LA PLACE, directeur de l'Echo des Feuilletons, donne avis que à partir de ce jour, il se charge de remettre gratis les Nos. 5, de l'écho des feuilletons, ainsi que les numéros 10, 11 et 12 à ceux qui compléteront leur abonnement faits par M SANTUNE et que la commission qui existait entre lui et ce dernier est à jamais abrogée, d'après les intentions formelles de l'administration de Paris.
3 août 3

DEMANDE D'UN JARDINIER.

On a besoin d'un jardinier pour conduire les travaux d'une douzaine de nègres, connaissant parfaitement son état et sobre. S'adresser au No. 186, rue Bourbon.
3 août—6

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, le 3 août 1844.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $4 75 par baril, conformément au tarif, les boulangers donneront 38 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi, 5 août 1844.

Les pains de seconde qualité, ou de 3 pour 10 cents, devront peser 20 pour cent en sus, c'est-à-dire 47 1/2 onces.
3 août E. MONTEGUT, Maire

FARINE DE MENAGE:—
40 barils farine nouvellement moulue, venant du moulin à vapeur de l'Union, de St. Louis, et de la marque réputée de J. Walsh & Co.
150 barils dito, du moulin Washington, à St. Louis,
150 do. do d'autres bonnes marques.
Actuellement en débarquement et à vendre par
3 août NEVILLE & Co, 154, Tchoupitoulas.

A VENDRE par les soussignés en débarquement du navire Austerlitz et en magasin,
Mouchoirs de Lyon très beaux,
Sardines à l'huile en boites et demi boites,
Champagne de la marque renommée de la clef,
Kirschwasser véritable de la Forêt noire,
LOREILHE & Co.
3 août Encoignure Royale et Douane

BEURRE—100 barillets beurre nouveau, venant d'être reçu et à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
3 août 24, Poydras

PLOMB—1851 saumons plomb, en débarquement du steamer Champion, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
3 août 45, Vieille Levée

PLOMB en barres et de chasse—411 barillets plomb de chasse et 50 [illegible] plomb en barres en débarquement du Champlain et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
3 août 45, Vieille Levée

HOUBLON—6 balles excellent houblon, en débarquement de la barque Adeline & Eliza, à vendre par
3 août PRICE & FROST, 20, Poydras

BŒUF et porc—50 barils bœuf thin prime, 50 dito mess, et 50 de porc mess et rump à vendre par
3 août PRICE & FROST, 20 Poydras

CORDAGE—45 rouleaux cordage de Manille, à vendre par PRICE & FROST,
3 août 20, Poydras

PLOMB—300 saumons plomb du Missouri, en débarquement du steamer Congress, à vendre par
3 août HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

BLE—104 sacs et 26 barils, en débarquement du steamer Congress, à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
3 août 60, Camp

CORDES—150 rouleaux cordes du Missouri, en magasin et à vendre par HULLIN & WOODRUFF,
3 août 60, Camp

BOTTES, Souliers et Brodequins—175 caisses, en débarquement du navire Rockingham, à vendre par
3 août M. O. HOBBS, 12 Douane

SAVON—225 caisses Savon No. 1, à vendre par NORCROSS & FOSDICK
3 août 40 rue Gravier.

THE de choix—16 demi boîtes thé impérial, qualité supérieure, à vendre par
3 août NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

MAQUEREAUX—100 barils, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
3 août 40 Gravier.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—41 caisses chaussures en débarquement du navire Rockingham, à vendre par FROST & Co., 10, Magasins 3 août

CHAUSSURES—reçues par le Rockingham, brodequins de dames en kid, pantoufles noires et russet, pour hommes; brodequins en veau marin pour enfants et jeunes gens; à vendre par FROST & Co., 10 Magasins. 3 août

BAQUETS PEINTS—200 douzaines en débarquement du navire Rockingham, à vendre par
PRICE & FROST, 20, Poydras.

MAQUEREAUX—20 barils maquereaux frais No. 2, actuellement en débarquement du navire Rockingham, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras
3 août

[illegible]

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

EXPEDIES.

Point d'expéditions aujourd'hui.

ARRIVES.

Steamer Levi Welch, Goodrich, de St Martinville
Steamer Bayou Cable, de Hutchinson's Bend
Steamer Fashion, Pollerton, de Mobile
Steamer Jacques Dupré, Orme, de Madisonville
Steamer Planter, Commings, de Shreveport
Steamer Lodi, Carey, de St Martinville
Steamer Congress, Glasgow, de St Louis

AMUSEMENTS.

THEATRE DES VARIETES.
Rue Dauphine, entre Saint Louis et Toulouse.

DIMANCHE, 4 AOUT
C'EST MONSIEUR QUI PAIE,
Vaudeville en un acte.

LE MORT SOUS LE SCELLÉ,
Vaudeville en un acte.

LE DINER DE MADELON,
Vaudeville en un acte.

DIEU ET DIABLE,
Vaudeville en un acte.

On commencera à 7 heures et demie.

Le navire AUSTERLITZ, capt. Brown, du Havre, est en déchargement vis-à-vis des magasins rouges, un peu au dessous du rail road, 3me. municipalité. Les consignataires sont priés de recevoir leurs marchandises ou elles seront envoyées en dépôt après le 5 août prochain.
31 juil F. PERRET.

AVIS—J. P. Coulon, E. E. Herricke, W. Hughes, J. T. Hemans, C. Heilingen, J. L. Hall, N. E. James, C. Morley, F. Bessard, consignataires par le navire Manchester, de New York—comme aussi, les consignataires des marchandises suivantes, consignées à ordre: S. West, un piano, J. T. Lelièvre, deux caisses, M & C 300 sacs poivre, 1 demi baril; A. S. Cartright, une barrique, 2 caisses, J. J. Green 2 caisses; Goodhue & Co. 5 caisses cuivre, 3 caisses ferblanc, 6 paquets acier, 5 caisses ferblanterie, une barrique; C. Hunt un ballot, A. S. Henshaw un ballot, sont priés de faire connaître leurs résidences au commis de déchargement, sur la levée, autrement leurs marchandises seront emmagasinées pour leur compte et risques.
30 juil FOSDICK & BRO 74 Camp.

Le navire paquebot AUBURN, capitaine Darley, de New York, est actuellement en déchargement au pied des Eclairs du Triangle. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises à la Levée.
30 juillet J. W. STANTON & Co.
Encoignure Magasins et Lafayette

Le navire MANCHESTER, capt. Bosworth, commencera son déchargement ce matin, en face de la Place d'Armes. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée.
30 juil FOSDICK & BRO 74 Camp

SEL—Sel gros et fin de Liverpool, en magasin et à vendre en lots convenables aux acheteurs par
1er août E. & E. DAVIS, 100 Camp

CHEMISES DE CALICO, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par
1er août FROST & Co, 10 Magasins

BOTTINES—[illegible] veau et veau marin, bottes fortes pour la boue, à vendre par
1er août FROST & Co, 10, Magasins

SOULIERS DE DAMES—Un bel assortiment de chaussures pour dames et enfants, à vendre par
1er août FROST & Co, 10, Magasins

COTONNADES—Les soussignés offrent en vente les marchandises suivantes:—Toile à draps écrue et blanche de Wortham, toile à draps écrue 4/4 d'Appleton, dito de Stark, drills écrus 7/8 de dito, toile à draps écrue 4/4 d'Adam, dito dito de Winthrop; casimir mixé; cotonnades, dito, à vendre par
1a HARROD, DARLING & Co, 49 Commune.

MAQUEREAUX—Un grand assortiment des No 1 et 2 en barils et demi barils à vendre par
1a HARROD, DARLING & Co., 49 Commune.

CARDES A COTON—No 10 à vendre par
1a HARROD, DARLING & Co, 49 Commune.

MARCHANDISES—Les soussignés offrent en vente: savon en pains de 3 l[illegible]; chandelles assorties; savons des meilleures marques; dito de l'ouest empaquetées en barriques et barils; clous de fer assortis; de toute grosseur; noir à souliers de J. B. Mason; encre de dito, maquereaux Nos 1 et 2, dans tous les paquets; Morue en quarts de barils, Biscuit de Boston, huile de chanvre, en barils; cardes à coton de Whittman, Chapeaux de palme assortis HARROD, DARLING & Co.,
1a 49 Commune

HUILE DE PORC—6 barils et 1 demi baril en débarquement du steamboat Hannibal à vendre par
CLYMER, THOMPSON & Co.
1a 48 Tchoupitoulas.

ŒUF POUR FAMILLES—40 demi barils à l'inspection de Bussant, à vendre par
CLYMER, THOMPSON & Co.,
1a 48 Tchoupitoulas

PORC—[illegible] barils mess [illegible] à l'inspection de Bussant à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co.
1a 48 Tchoupitoulas.

CORDE d'Emballage—A vendre par SCHMIDT & Co.
1 août 29 rue Bienville

LISTADES à carreaux pour lit, à vendre par SCHMIDT & Co.
1 août 29 rue Bienville

TOILE écrue—Toile écrue [illegible] convenable pour envelopper les jambons, et d'emballage de tabac, à vendre par SCHMIDT & Co.
1 août 29 Bienville

ABSYNTHE—A vendre par SCHMIDT & Co.,
1 août 29 Bienville

VERRES A VITRES, à vendre par SCHMIDT & Co.
1 août 29 Bienville

VIN de Madère en bouteilles, à vendre par SCHMIDT & Co.
1 août 29 Bienville

GENIEVRE de Hollande—Marques du Cerf et Orange, de qualité supérieure, à vendre par
SCHMIDT & Co. 29 Bienville

COUVERTES—De trois points, françaises, à vendre par
1 août SCHMIDT & Co, 29 Bienville

JAMBONS—116 barriques de Cincinnati, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co,
1 août 48, Tchoupitoulas

LE JUIF ERRANT!!!

La première livraison du JUIF ERRANT, par E. SUE, est présentement en vente, au magasin de librairie de Victor Hebert, 149, rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis. Prix 10 Cents. 3 juil—6

ON DEMANDE une bonne d'enfant bien recommandée. On préférerait une française ou une allemande parlant le français. S'adresser au No. 109, rue Bourgogne, entre St Louis et Conti. 30 juil

MARCHANDISES DE MARSEILLE,
En débarquement du navire Talma.

Les soussignés, offrent à vendre sur la Levée, à des prix très modérés:
30 caisses vermicelle et macaroni,
6 caisses pommade,
6 caisses parfumeries assorties,
100 caisses salaisons assorties,
14 balles bouchons fins, et demi fins, pointus et non pointus,
60 douzaines eau de Cologne,
3 caisses liqueurs assorties, en quarts de bouteilles,
Confitures avec sucre,
30 caisses liqueurs assorties, en bouteilles,
20 do liqueur superfine de noyau,
20 do muscat et Malaga,
25 do savon vert bleu,
500 paniers huile de Flagniol, en grandes bouteilles et demi-bouteilles. LOISON & SILVESTRE,
31 jt 36, Chartres

Le soussigné offre à vendre les marchandises suivantes:
300 caisses vin rouge St. Julien et Pomaine, ayant droit au drawback,
150 do vin blanc Sauterne, ayant droit au drawback
100 do vin rouge Margaux,
14 do de 24 1/2 bouteilles St. Estèphe,
20 do do do vin blanc Sauterne,
50 barriques vin rouge Médoc;
20 do do St. Estèphe et Pauillac,
15 do vieux vin rouge Margaux,
2 demi pipes eau de vie fine, preuve,
8 bariques Vieille eau de vie, fine Champagne;
12 caisses absynthe;
20 caisses fruits à l'eau de vie assortis;
20 paniers anisette superfine de Chauvet;
100 paniers anisette fine de George Alexandre;
30 caisses liqueurs surfine de Chauvet;
50 do liqueurs fines do,
10 do de 12 cruchons curaçao,
10 do vermicelle et macaroni.
31 juil EDOUARD LAMAOUNE, 86, rue St Louis

EN débarquement du navire Talma, de Marseille, et à vendre par le soussigné:
400 paniers huile d'olive de la marque Flagniol, en grosses et demi bouteilles.
130 caisses Maccaroni et vermicelle; 150 de olives vertes, 30 de capres, 40 de saucissons assortis;
200 de liqueurs assorties, 50 eau de fleurs d'oranger, 150 paniers bouteilles vides.
31 j. ATE. MOLIER, 20 St. Louis

SUCRE de la Havane—100 caisses, en débarquement du brick Tal, à vendre par B. VALLS,
31 juil 38 Commune.

CIGARES de la Havane—30,000 Regalias, Norma, en débarquement du brick Tal, à vendre par
31 juil B. VALLS, 38 Commune.

PAPIER pour Cigarettes—6 balles, en débarquement du brick Tal, à vendre par B. VALLS,
31 juil 38 Commune

RUM de la Nouvelle Angleterre 30 barils, en débarquement du navire Auburn, à vendre par
31 juil B. VALLS, 38 Commune.

GUAVA, jâte et gelée—4 barils, en débarquement du brick Tal, à vendre par B. VALLS,
31 juil 38 Commune

CASSE, MUSCADE, PORTER ANGLAIS, &c.—1 barrique casse; 1 de muscade, 10 de porter anglais, en quarts et pintes; 10 de vin écossais de do, à vendre par
31 juil JARVIS & ANDREWS, 20, Commune

ESPRIT DE TEREBENTHINE—15 barils en débarquement du navire Auburn, à vendre par
31 juil JARVIS & ANDREWS, 20, Commune

VERRES A VITRES—2000 caisses de dimensions assorties, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par JARVIS & ANDREWS,
31 juil 20 Commune

QUININE, CALOMEL, &c.—3 caisses sulfate de quinine, 5 de calomel anglais et américain, à vendre par
31 juil JARVIS & ANDREWS, 20, Commune

PORC—500 bls mess, prime, M. O. jambons et épaules à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.,
31 juil 94 Tchoupitoulas.

BŒUF—100 bls mess, prime et B., à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.,
31 juil 94 Tchoupitoulas

HARICOTS—10 bls haricots blancs à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.,
31 juil 94 Tchoupitoulas

BALAIS—150 douz. à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.,
31 juil 94 Tchoupitoulas

HUILE DE PALMA CHRISTI—Quelques barils à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.,
31 juil 94 Tchoupitoulas

SAVON et Thé—10 caisses savon de Cincinnati, 60 caisses thé impérial, par 12 liv. à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
31 jt 94, Tchoupitoulas

TOILE à voile—30 pièces toile de Hollande à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
31 jt 94, Tchoupitoulas

CRAYONS en bois de cèdre—150 douzaines Nos. assortis, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
31 jt 94 Tchoupitoulas

MOYEUX—300 paires moyeux de charrettes et de wagons, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
31 jt 94, Tchoupitoulas

SUCRE de la Havane—60 caisses sucre blanc en débarquement du brick Tal, à vendre par
31 juil RAYMOND CAMUZAC, 34, Vieille Levée

HUILE D'OLIVE—300 paniers de Jaques Flagniol, en bouteilles et demi bouteilles, en débarquement du Talma et à vendre par RAYMOND CAMUZAC,
31 jt 34 Vieille Levée

[illegible]

L'ECHO DES FEUILLETONS.

M. DE LA PLACE s'empresse d'annoncer qu'il vient de recevoir par l'Auburn les Nos. 8 [illegible] de L'ECHO DES JOURNAUX, contenant la fin [illegible] le Curé Chambard, par Alex. Dumas,—la maison de la rue d'Enfer, par Emile Souvestre,—les [illegible] Marie Ayoard,—le Pont Neuf, par Aug. [illegible] Neuve, par Gerardier de la Neue, —et le [illegible] de l'Amphitrite, par Alex. de Jonnés.

Gravures des deux numéros

1o. Scène du Curé Chambard
2o. Scène de la Maison de la rue d'Enfer
3o. Scène du Pont Neuve.
4o. Scène du Pont Neuve.
5o. Deux gravures de modes.

Nota.—Sous peu de jours, le 10me No. de l'ECHO DES FEUILLETONS.

M. de la Place saisit cette circonstance pour annoncer qu'il vient de prendre des arrangemens pour avoir, aussitôt son retour de l'Ouest, une ample provision de toutes les livraisons du JUIF ERRANT qui auront alors paru, illustrées de magnifiques gravures, représentant les principales scènes, et LOUIS XIV et son siècle, aussi illustré par les premiers artistes de Londres, ce bel ouvrage qui est regardé sous le rapport de l'exécution typographique comme chef d'œuvre des presses mécaniques de MM. Pollens et Dulong, a déjà plus de trois mille souscripteurs, et est [illegible] et L'HISTOIRE DE L'EMPIRE, par M. Thiers, également illustrée de superbes gravures représentant les principaux événemens qui se sont passés durant cette époque.

Nous mettrons tout moyen de mettre le plus d'activité et de régularité possible dans la publication du Juif Errant, que nous pourrons remettre aussitôt que certaines publications de ce genre qui s'impriment en ce moment aux Etats-Unis.

Nous osons nous flatter que le public saura rendre justice à notre impression, ne redoutant aucune concurrence pour le luxe et le fini de ce beau roman, nous mettrons nos prix les plus modérés.

Ainsi les personnes qui auront [illegible] pour quelque temps leurs droits, se trouveront [illegible], en ayant de plus belles et plus riches [illegible] de ne aura par mois, dans des frais beaucoup [illegible] durables.

HOTEL ST. JEAN-BAPTISTE

MESSRS TEMPIER & BOUSQUET ont l'honneur d'informer le public que la propriété de M. J. Bousquet, située à la paroisse St. Jean Baptiste, a été tout récemment mise à neuf et distribuée de manière à servir d'Hôtel, dans cette paroisse. Les personnes qui désireront aller y séjourner durant la saison des maladies, trouveront un établissement convenable tant sous le rapport de la salubrité que de la proximité de la Nouvelle Orléans, n'étant éloigné que d'environ 40 milles, sur la rive droite du fleuve. Outre la bâtisse et la propriété qui [illegible] de cet hôtel, il se trouvera une Case d'agréments et d'autres des meilleurs [illegible] de ce genre par une [illegible].

Pour renseignements, s'adresser à M. L. GIRARD, encoignure Bourbon et Conti. 23 juin—10

HOTEL D'ORLEANS,
Rue de Chartres
ENTRE TOULOUSE ET ST. LOUIS

ATTE GEORGES, propriétaire de cet établissement a l'honneur de prévenir le public, qu'à partir de ce jour elle a réduit le prix de la pension pour déjeuner et dîner à cinq piastres par mois, seulement [illegible] qu'elle louera également des chambres avec ou sans la nourriture et qu'elle continuera de prendre des pensionnaires du dehors à des prix modérés.
[illegible] N. Orléans, 10 juil 44

EN vente chez Victor Hebert, 149, rue de Chartres, à 80 pour cent au-dessous du cours:
Lord Byron Œuvres comp. 4 vols en 4 vols grand in 8 [illegible] Augustin et Amélie [illegible] les Alpes pittoresques, 1 dito [illegible] France pittoresque, 3 dito dito [illegible] France monumentale, 4 vols [illegible] Etudes [illegible] dito, Journal des Connaissances utiles, 11 dito dito dito, Paris Pittoresque, 2 dito dito, Musée dramatique, [illegible] dito, Scènes et des bords, 1 dito dito dito, Conversations sur les Œuvres de Dieu, 3 dito dito dito, Magasin religieux 1 dito dito dito, Voyages dans les deux Amériques 1 dito dito dito, Gazette de la France, 3 dito [illegible] de Marine, 1 dito dito dito, Voyage en Italie, 7 [illegible] Italie pittoresque, 2 dito dito dito, Voyage autour du Monde 2 dito dito dito, Voyage en Afrique, 1 dito dito dito, 1 vol de Charivari, 2 de de la Caricature.

CHANGE sur Paris, à vendre par
3 août—4 PIERRE POUTZ 93, rue de la Douane

LE soussigné prévient le public et les marchands de la Nouvelle Orléans, qu'il ne paiera aucune dette contractée par sa femme Joséphine Aguiar Montreuil.
Nouvelle Orléans, 1er août 1844.
3 août—3 P. MONTREUIL

LE Docteur EDOUARD MARTIN, de la Faculté de Paris, prévient le public qu'il a établi son domicile dans la maison de feu Dr. Jh. Martin, son père, No. 192, rue Royale.

CONSULAT D'ANGLETERRE.
Bureau, No. 30, rue du Camp

ON demande des renseignemens sur un nommé GEORGE ADAMS FILLING, natif d'Angleterre. Les dernières nouvelles que l'on a reçues de lui datent d'environ six années, il était alors employé à bord d'une goëlette sur le lac Pontchartrain. 19 juin

LE BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS a été transporté de la rue Royale à la rue du Canal, No. 66, bâtisses Masson.
16 juil—1m

BANQUE DE LA LOUISIANE,
Nlle. Orléans, 25 juillet 1844.

A UNE assemblée du bureau de la Direction, un dividende de trois pour cent a été déclaré ce jour, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à dater de lundi, 5 du prochain
26 juil—1d WM. E. LEVERICH, caissier.

MALLES DE MOULIN DE COLOGNE—de toute grandeur, constamment en magasin, à vendre par
1 août MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée.

HABILLEMENTS—En débarquement du navire Rockingham, 10 caisses habillements de saison, comprenant des pantalons de cotonnade, de Kren. ing. de Jersey et à carreaux, chemises coton, [illegible] et superbes, gilets devants en toile, tabliers en merrimack &c. &c. &c. à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins

SAVON ET CHANDELLES—60 caisses savon No 1, extra, 8 caisses idem à la soie blanche, 20 caisses chandelles moulées; marque Jackson, en débarquement du navire Rockingham, à vendre par ISAAC BRIDGE,
76, Magasins.

HUILE d'Olive—800 paniers; 7 caisses Indigo de Manille et Toile d'emballage de différentes qualités, à vendre par HAGEDORN & CHAMER,
1 août 58 rue Royale

BLANC de Baleine—60 caisses à vendre par
3 août FIELD & Co, 30 Vieille Levée

HUILE de Baleine—8000 gallons huile de sperme, 1,000 huile de baleine blanchie, à vendre par
FIELD & Co, 30 Vieille Levée

GARANCE—15 barriques garance de Hambourg; 6 barils ocre jaune de Paris; 30 barils [illegible] 500 nattes cassé, à vendre par
FIELD & Co 30 Vieille Levée

ETOFFES DU PAYS—46 balles toile à drape écrue 4/4, en débarquement du navire Rockingham, à vendre par
3 août TUFTS, HOBART & Co, 29, Gravier

SAVON—250 caisses savon Winchester No 1, débarquement du navire Rockingham, à vendre par
3 août TUFTS, HOBART & Co, 29 Gravier

POIVRE—60 sacs poivre de Sumatra, en débarquement du navire Rockingham, [illegible] poivre moulu, à vendre par
TUFTS, HOBART & Co, 29, Gravier

CLOUS—1600 barils clous de première qualité, demi-clous assortis, à vendre par
3 août TUFTS, HOBART & Co, 29 Gravier

HUILE ET BLANC DE BALEINE—10,0 gallons huile pure d'aspermo, 160 caisses blanc de baleine, à vendre par TUFTS, HOBART & Co, 29 Gravier

FARINE—330 barils superfine en bon état, en magasin, à vendre par
CLYMER, THOMPSON & Co,
1 août 48 Tchoupitoulas

FARINE SURE—150 barils en magasin, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co.
1 août 48 Tchoupitoulas

GRAISSE—200 barillets No. 1, à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co.
1 août 48 Tchoupitoulas

GENIEVRE AMERICAIN—40 barils, et 16 barils vieux Whiskey de Monongahela à vendre par CLYMER, THOMPSON & Co.
1 août 48 Tchoupitoulas

TOILE A VOILE—20 balles cotton duck Nos 1 à 9, 15; Ravens duck de 40 pouces de largeur, [illegible] de 72 pouces de largeur, et Print duck [illegible] à vendre aux prix des manufactures par
1 août FIELD & Co 30 Vieille Levée

GARANCE D'ALLEMAGNE—10 tierçons, à vendre par FIELD & Co.
30 Vieille Levée

FROMAGE—12 caisses d'ananas, de qualité supérieure, dernièrement reçues et à vendre par
1 août ROBERTS & HALL, 75, Magasins

EAU DE VIE—20 quarts pipes de marque [illegible] et Leger Frères en débarquement et à vendre par
1 août ROBERTS & HALL, 75, Magasins

DAMEJEANNES—300 dame jeannes de cinq gallons, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
45, Vieille Levée

CIGARES—6,000 cigares de la Havane, tels que Regalias, Canones, Bayouettes, Cazadores, Damas, Mina, [illegible] et des marques les mieux choisies, en débarquement du brick Tal, à vendre par E. JOHNS
30 juillet Gravier

BOTTES et souliers—4 caisses de bottes et de souliers de dames et d'hommes, à vendre par
FOSDICK & BRO, 74 Camp

CIDRE—50 barils cidre de Newark, qualité supérieure garantie douce et pure, à vendre par
FOSDICK & BRO 74 Camp

VERNIS—Un baril copal, de New Jersey, à vendre par FOSDICK & BROTHER
30 juil Camp

PENDULES—12 caisses comprenant une demi-douzaine pendules en bois, à vendre par
FOSDICK & BROTHER,
30 juil 74, Camp

TABAC—60 demi barils d'Anson, et 20 jarres maccoba, à vendre par FOSDICK & BRO
30 août 74 Camp

BEURRE—15 barillets beurre du comté d'Orange, venant d'arriver par le Manchester, et à vendre par
30 juil FOSDICK & BRO 74 Camp

FARINE—300 barils, excellentes marques, en magasin et à vendre par JOHN R. SHAW & Co,
26 juil 24 Poydras.

GRAINES de Lin—15 tierçons, à vendre par JOHN R. SHAW & Co,
26 juil 24 rue Poydras.

JAMBONS—100 barriques plats côtes, à vendre par JOHN R. SHAW & Co,
26 juil 24 rue Poydras

PORC—500 barils mess, prime, &c. à vendre par JOHN R. SHAW & Co,
26 juil 24 rue Poydras.

BEURRE—100 barillets beurre frais de l'Ouest, pour ménage, à vendre par JOHN R. SHAW & Co.
24 Poydras

TABAC—7 caisses tabac à feuilles dorées, de Langhorn et Armistead, et 60 dito tabac du Missouri, à vendre par JOHN R. SHAW & Co,
26 juil 24 rue Poydras

WHISKEY—50 barillets whiskey d'orge, à vendre par JOHN R. SHAW & Co,
26 juil 24 Poydras.

SAVON et Amidon—Savon de Winchester Nos. 1 et 2, et amidon, à vendre par J. W. STANTON & Co.,
26 juil encoignure Magasins et Lafayette

THE—Impérial et poudre à canon en boîtes et en ferblanc; aussi, du Pouchong, Souchong et Young Hyson, à vendre par J. W. STANTON & Co.
26 juil encoignure Lafayette et Magasins

CORDES—Les soussignés ont reçu en consignation, 200 rouleaux cordes d'emballage de 21 carats, qu'ils sont autorisés à vendre à des conditions raisonnables.
DITTRICH & SHANNON,
26 juillet 28, Poydras

FOIN—De premier choix, venant de North River, et bien emballé pour l'exportation, à vendre par
DITTRICH & SHANNON,
26 juil 28, Poydras

THE—En boîtes de 13 livres, Young Hyson, à vendre à bon marché et pour de comptant, par
DITTRICH & SHANNON,
26 juillet 28 Poydras

SAVON—De Boston, No. 1, brun, à vendre à bas prix par DITTRICH & SHANNON,
26 juillet 28, Poydras

VINS-ROUGES.

60 [illegible] de Chartres [illegible] E. LUCAS [illegible] 153, rue Bienville.